

**COMMUNIQUE DE PRESSE- INTERNET**  
**Grand Besançon Métropole : Gestion des déchets**

**27 MARS 2020**

Dans le contexte de crise sanitaire liée au Coronavirus, Grand Besançon Métropole informe les habitants des dispositions prises dans le plan de continuité du service de gestion des déchets et de leurs évolutions.

**Information du public**

Les usagers seront régulièrement tenus informés des évolutions de service par voie de presse et sur le site Internet de Grand Besançon Métropole ([www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)).

**Collecte : réorganisation des tournées**

**Collecte des déchets résiduels (ordures ménagères non recyclables)** : les tournées ont lieu normalement dans toutes les communes ;

- **Collecte sélective : ces collectes pourront être supprimées au regard des effectifs disponibles au quotidien** :
  - Pour les communes suivantes, la collecte des déchets recyclables se tient normalement (pavillonnaire et collectif) selon le calendrier habituel : Avanne-Aveney, Besançon, Beure, Ecole-Valentin, Franois, Miserey-Salines, Saint-Vit, Serre-les-Sapins, Thise
  - Pour les toutes les autres communes : à compter du **lundi 30 mars** la collecte des déchets recyclables reprend à raison **d'une collecte mensuelle** établie selon un calendrier transmis aux mairies et disponible sur le site internet du Grand Besançon

*En cas de surplus, les usagers doivent présenter leurs déchets recyclables dans un carton à côté de leur bac pour une prise en charge par l'équipe de collecte.*

- NB : pour les habitants du centre-ville de Besançon, il est toujours possible de déposer les emballages ménagers recyclables dans les conteneurs d'apport volontaire des stations de tri qui seront collectées ;
- **la collecte sélective du verre reprend sur l'ensemble du territoire de Grand Besançon Métropole** : nous rappelons **qu'il est strictement interdit de déposer des déchets au pied des conteneurs d'apport volontaire**.
- **la collecte des textiles, chaussures, maroquinerie** en apport volontaire est suspendue jusqu'à nouvel ordre car les déplacements pour ce type de matériaux ne sont pas autorisés par le gouvernement.

Merci de garder tous les matériaux textiles à votre domicile dans l'attente de la reprise de cette collecte qui fera l'objet d'une communication.

### **Rappels des consignes importantes pour la sécurité des agents de collecte et du centre de tri**

- **Les mouchoirs jetables, masques chirurgicaux, lingettes, gants usagés....présentent un risque infectieux non négligeable. Ils doivent être jetés dans des sacs dédiés, fermés. Ces sacs doivent être conservés 24 heures puis déposés dans le bac à déchets résiduels : SURTOUT NE PAS LES METTRE DANS LE BAC A DECHETS RECYCLABLES**
- **Déchets de soins : Rappel consignes**  
Tout déchet de soin piquant, coupant ou perforant doit être collecté dans des boîtes hermétiques adaptées et gérées par l'éco-organisme DASRI. Les patients en auto-traitement peuvent se procurer gratuitement une boîte en pharmacie sur présentation de leur ordonnance. Une fois remplie, la boîte devra être refermée et rapportée dans un point de collecte en pharmacie.

### **Déchetteries (Sybert)**

**Toutes les déchetteries du Sybert sont actuellement fermées.**

Les déplacements en déchetteries ne sont pas autorisés par le gouvernement. Nous vous invitons à conserver vos déchets chez vous temporairement et à ne surtout pas les mettre dans le bac à déchets résiduels ou dans le bac de tri.

### **Chalets de compostage (Sybert)**

**Tous les chalets de compostage sont inaccessibles.**

Nous vous rappelons que tout dépôt de biodéchets sur la voie publique est interdit et passible d'une amende.

**Avec les mesures de confinement de la population, la production de déchets ménagers peut être plus importante. Nous invitons les habitants à bien gérer leurs déchets en faisant preuve de civisme (pas de déchets hors bacs pour le respect des agents et de la salubrité publique), de prévention, en limitant au maximum tout gaspillage.**

<p><b>Contact réservé aux urgences pour la collecte des déchets ménagers</b> gestion-dechets@grandbesancon.fr – Tel : 03 81 41 55 35 (8h-12h / 13h30-17h30)</p>
---